Créteil, le 13 octobre 2026

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal

Conseil de l'UFR de Santé du jeudi 24 septembre 2026

Membres présents : Vincent AUDARD, Françoise BOTTEREL, Marie LAURENT, Sophie LANONE, Charles-Henri FLOUZAT LACHANIETTE, Nicolas LELLOUCHE, Caroline BARAU, Charles LAIDI, Anais PUJALS, Frédéric SCHLEMMER, Aurélie SITTER, Marion COURTIN, Florence CANOUI-POITRINE, Cynthia ENGELS, Claude LACHENY, Allan THIOLAT, Sylvain DIAMANTIS, Matthias HUE, Mathieu LEJEUNE, Sylvie HAULON, Emmanuelle LORISSON, Cedric SUBRAMANIAN, Blanche BAPST, Aline FLOCH, Martine GARRIGOU, Rémy NGUYEN, Naomi PLET, Marine LUNVEN, Carole HENIQUE GRECIET

Membres représentés : Orianne WAGNER-BALLON, Muriel FORT, Laurence LENOIRE-LABREVOIS, Jean-Christophe LOURME, Jean Baptiste ASSIE, Giuliana AMADDEO, Frédéric RELAIX, Thierry HEBBRECHT,

Membres absents excusés : Armand MEKONTSO-DESSAP, Benoit SCHLEMMER,

Membres absents : Audrey MAKANGU, Maxime BEN CHETRIT

Table des matières

Points	Page
Approbation du PV du 25 juin 2026 – *Vote* **Rapporteur : Françoise BOTTEREL**	
Informations de Rentrée **Rapporteur : Françoise BOTTEREL** **Point d'actualité de la Doyenne par Intérim** – *Information* **Rapporteur : Françoise BOTTEREL** **Point travaux**- *Information* **Rapporteur : Françoise BOTTEREL**	
Accréditation IFSI – *Vote* **Rapporteur : Caroline BARAU** **Capacité d'accueil pour la filière MMOP et répartition année universitaire** 2027/2028 - *Vote* **Rapporteur : Malika DERRAS** **Règlement MMOP** - *Vote* **Rapporteur : Malika DERRAS** **Point Licence Portail Santé** – *Information* **Rapporteur : David SIMARD**	
Recherche : **IMRB : Présentation de la Directrice et de l'équipe de Direction** – *Information* **Rapporteur : Sophie LANONE**	
Ressources Humaines : **RGE 2027** – *Vote* **Rapporteur : Françoise BOTTEREL** **Présentation des recrutements au 1er septembre 2026 (BIATSS et Enseignants)** – *Information* **Rapporteur : Aurélie SITTER**	
Vie étudiante : **Présentation des associations étudiantes** – ***Information*** **Rapporteurs : TUTORAT, AEMC, ACA, BDSMC, ACESO, TACTIC**	
Questions diverses	

I. Vie de l'établissement

1. **Approbation** du PV du 25 juin 2026 – *Vote*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 25 juin 2026 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

2. Informations de Rentrée

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

La Doyenne par intérim indique que la rentrée universitaire est marquée par l'organisation d'un nombre important de pré-rentrées, avec douze à treize sessions organisées au cours de la première semaine de septembre. Elle souligne que ces temps d'accueil constituent un moment essentiel pour les étudiants et adresse ses remerciements aux équipes administratives et de scolarité pour leur implication et leur contribution au bon déroulement de ces événements.

La Doyenne par intérim indique également que l'événement « Bienvenue à la Fac de Santé » qui s'est tenu le 3 septembre a rencontré un grand succès. Elle précise que cette journée a rassemblé 13 stands, 85 intervenants, 5 associations étudiantes ainsi que de nombreux partenaires, parmi lesquels le CROUS, la Protection Civile, la Recyclerie, l'épicerie coopérative, le Secours populaire, plusieurs établissements bancaires, le Service de Santé Universitaire (SSU) et des acteurs engagés dans la promotion du don d'organes. Elle remercie l'ensemble des étudiants, associations et partenaires mobilisés pour cette journée d'accueil destinée en particulier aux nouveaux étudiants de la faculté.

La Doyenne par intérim rappelle que la Faculté de Santé constitue l'une des plus importantes composantes de l'UPEC, avec près de 12 000 étudiants sur les 42 000 que compte l'université. Elle précise qu'environ un tiers des étudiants est inscrit dans les filières paramédicales, un tiers en médecine et un tiers dans les formations de licences, masters et autres cursus de santé.

La Doyenne par intérim indique par ailleurs que la Faculté a organisé, pour la deuxième année consécutive, la cérémonie officielle de remise des stéthoscopes aux étudiants de deuxième année de médecine, sous l'égide du Conseil départemental de l'Ordre des médecins et en présence de son président, M. Patrick Théron. Elle précise que plus de 200 stéthoscopes ont été remis à cette occasion. Elle souligne l'importance symbolique de cette cérémonie, qui marque l'entrée des étudiants dans les études médicales et rappelle les valeurs d'écoute, tant à l'égard des patients que des professionnels de santé et des pairs. Elle remercie Matthias HUE, vice-doyen étudiant, pour son allocution, ainsi que le service communication pour l'organisation de l'événement.

Concernant les formations paramédicales, la Doyenne par intérim indique que la rentrée 2026 marque une étape importante dans le processus d'universitarisation des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI). Elle explique que cette réforme vise à intégrer pleinement les formations non médicales de santé dans le modèle universitaire européen, à renforcer la reconnaissance des diplômes, à favoriser le développement de la recherche et à harmoniser les parcours de formation. Elle précise que cette rentrée concrétise notamment la refondation du diplôme infirmier ainsi que la co-construction des nouvelles maquettes pédagogiques entre les instituts de formation et l'université. Elle remercie les équipes mobilisées pour l'important travail réalisé dans ce cadre.

Enfin, la Doyenne par intérim informe le conseil de la réception d'une lettre anonyme faisant état de soupçons de fraude lors des dernières épreuves d'ECOS. Elle indique que ce signalement suscite de nombreuses discussions au sein de la Conférence des doyens

et du Centre national de gestion (CNG). Elle précise que les analyses réalisées à ce stade par le CNG ne permettent pas d'objectiver une fraude caractérisée, les évolutions de classement observées demeurant comparables à celles des années précédentes. Elle ajoute toutefois que, compte tenu de la gravité des allégations, les ministères chargés de la Santé et de l'Enseignement supérieur diligentent une mission d'inspection conjointe de l'IGAS et de l'IGESR, dont les conclusions sont attendues le 15 octobre.

La doyenne par intérim indique enfin avoir échangé sur ce sujet avec les représentants étudiants et les responsables concernés. Elle précise qu'une révision des procédures internes est engagée afin de confirmer leur conformité et de garantir la sécurité ainsi que l'équité des modalités d'évaluation.

3. Point d'actualité de la Doyenne par Intérim – *Information*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

La Doyenne par intérim rappel tout d'abord que le Doyen de la Faculté a été élu, le 7 septembre, à la Présidence de l'UPEC. À cette occasion, elle tient à lui adresser ses plus sincères félicitations ainsi que sa reconnaissance pour son engagement au service de la Faculté depuis sa prise de fonction en tant que doyen en 2018. Elle souligne également la qualité du travail accompli à ses côtés au cours de ces années et elle lui formule tous ses vœux de réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Suite à l'élection du Doyen, Pierre WOLKENSTEIN à la Présidence de l'Université, elle indique que Monsieur Julien Giral a rejoint la Présidence en qualité de Directeur de Cabinet. Cette évolution explique les différentes situations d'intérim actuellement en place au sein de la composante. Ainsi, Mme Malika DERAS et M. David SIMARD assurent respectivement les fonctions de responsables administratifs de composante par intérim. Conformément aux statuts de la Faculté, la Doyenne par intérim exerce, quant à elle, les fonctions de doyenne de plein droit jusqu'à la désignation d'une nouvelle gouvernance.

Par ailleurs, plusieurs interrogations ayant été exprimées concernant les échéances électorales à venir, elle précise qu'un point d'information détaillé serait inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil, prévu le 15 octobre. Cette présentation permettra d'apporter des précisions sur les différentes élections qui se dérouleront dans les prochains mois.

4. Point travaux- *Information*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

La Doyenne par intérim présente un point d'étape sur les travaux de la faculté.

Elle indique que la cafétéria est désormais installée au rez-de-chaussée. Elle précise que cet espace, climatisé, constitue également un lieu de travail apprécié des étudiants. Elle ajoute que le CROUS n'est pas encore installé, en raison de formalités administratives encore en cours, mais que son arrivée est attendue prochainement.

La Doyenne par intérim rappelle qu'un point a déjà été présenté lors du précédent Conseil de gestion concernant les difficultés liées à l'accessibilité des portes de la faculté. Elle indique que, malgré les travaux déjà réalisés, de nombreuses portes ne sont pas adaptées au passage des fauteuils roulants. Afin de remédier à cette situation, un programme de remplacement d'environ 100 portes est prévu au sein du bâtiment.

Elle précise que ces travaux débuteront prochainement et se dérouleront sur plusieurs mois. Ils concernent l'ensemble des étages de la faculté, en commençant par le premier et deuxième étage. La Doyenne par intérim souligne que cette opération doit permettre, à terme, le retour des services de scolarité au sein de la faculté dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, elle indique que plusieurs aménagements demandés par les étudiants et les personnels sont en cours de mise en œuvre. Ces demandes concernent notamment l'installation de fontaines à eau, la mise à disposition de matériels d'hygiène et l'augmentation des

emplacements destinés aux vélos. Elle précise que ces actions s'inscrivent dans une démarche globale d'amélioration de l'environnement de travail et de vie au sein de la faculté.

À ce titre, la Doyenne par intérim invite les étudiants à poursuivre leurs remontées et propositions d'aménagement, qu'elle considère comme essentielles pour adapter les espaces aux besoins des usagers.

Enfin, elle indique que les bâtiments modulaires restent en place tant que les travaux de réhabilitation ne sont pas achevés. Elle souligne qu'ils permettent de maintenir les enseignements et les activités pédagogiques dans des conditions satisfaisantes pendant toute la durée du chantier.

II. Pédagogie

1. Accréditation IFSI – *Vote*

Rapporteur : Caroline BARAU

Caroline BARAU présente le dossier d'accréditation du groupement des IFSI partenaires de l'UPEC. Elle rappelle que ce groupement réunit neuf IFSI situés dans les départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, représentant une capacité d'accueil de 1 144 étudiants en première année et plus de 3 200 étudiants en formation sur l'ensemble du cursus. Elle souligne que le nouveau référentiel 2026 vise à consolider l'universitarisation des formations en soins infirmiers et à poursuivre la structuration engagée depuis plusieurs années.

Caroline BARAU indique que la réforme repose sur un partenariat étroit entre l'UPEC et les IFSI, fondé sur une gouvernance partagée. Elle précise qu'un comité de pilotage ainsi que plusieurs commissions thématiques assurent le suivi de la réforme, notamment dans les domaines de la pédagogie, des stages, de la simulation en santé et de la vie étudiante. Elle souligne que chaque unité d'enseignement est co-construite et coordonnée par un binôme composé d'un enseignant universitaire et d'un enseignant d'IFSI.

Elle présente ensuite la nouvelle maquette pédagogique commune aux neuf IFSI du groupement. Cette harmonisation permet de mutualiser les enseignements et de garantir l'équité de formation entre les étudiants. La formation est organisée selon une progression pédagogique articulée autour des fondamentaux en première année, de l'approfondissement clinique en deuxième année et de l'autonomie professionnelle en troisième année. Les enseignements portent notamment sur les sciences infirmières, les sciences biomédicales, la communication, l'interprofessionnalité ainsi que la recherche. La formation pratique comprend 12 semaines de stage en première année, 26 semaines en deuxième année et 28 semaines en troisième année.

Elle souligne également les principaux choix pédagogiques retenus, notamment l'accent mis sur la qualité de la formation, la sécurité des soins, la réussite étudiante et l'amélioration continue des dispositifs. Elle mentionne en particulier le développement de la simulation en santé, le renforcement de l'accompagnement pédagogique des étudiants, l'accès à des ressources numériques et la mise en place d'instances de suivi et d'évaluation.

Enfin, elle présente le calendrier d'examen du dossier d'accréditation, qui est successivement soumis au Conseil de gestion de la Faculté de Santé, à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), au Conseil d'administration de l'UPEC, puis au CNESER.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

2. Capacité d'accueil pour la filière MMOP et répartition année universitaire 2027/2028 - *Vote*

Rapporteur : Malika DERRAS

Malika DERRAS présente la répartition des capacités d'accueil en deuxième année des filières MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie) pour l'année universitaire 2027-2028.

Elle rappelle que le nombre d'étudiants admis est déterminé en fonction des capacités d'accueil de l'UPEC et de ses établissements partenaires, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Elle indique que les capacités d'accueil sont réparties entre les étudiants issus des parcours LSPS, LAS disciplinaires et des différentes voies passerelles. Au total, les capacités d'accueil s'établissent à :

- Médecine : 224 places (LSPS, LAS et passerelles confondues) ;
- Odontologie : 16 places ;
- Pharmacie : 56 places ;
- Maïeutique : 10 places.

Malika DERRAS souligne que ces capacités d'accueil constituent le cadre de référence pour l'admission des étudiants dans les différentes filières de santé à l'issue des parcours d'accès mis en place par l'université.

Elle précise enfin que cette répartition est établie conformément aux orientations définies avec les partenaires institutionnels et les capacités de formation des filières concernées.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

3. Règlement MMOP – *Vote*

Rapporteur : Malika DERRAS

Dans la continuité de la répartition MMOP, Malika DERRAS présente le règlement MMOP et indique que les quatre groupes de parcours utilisés pour les candidatures MMOP sont maintenus sans modification : LSPS de première année, LAS de première année, LSPS de deuxième et troisième années, ainsi que LAS de deuxième et troisième années.

Elle rappelle les conditions d'éligibilité des candidatures, qui reposent notamment sur la validation de l'année universitaire dès la première session et, pour les étudiants inscrits en LAS, sur la validation complète de l'option santé avec une moyenne au moins égale à 10/20 dans chacune des unités d'enseignement concernées.

Par ailleurs, elle présente les modalités de classement des candidats. Les résultats du premier groupe d'épreuves demeurent déterminants dans la sélection et les épreuves orales du second groupe conservent une pondération de 35 % dans le classement final. Les modalités générales de sélection et d'interclassement restent globalement inchangées par rapport à l'année précédente.

Enfin, elle souligne plusieurs évolutions réglementaires pour 2026-2027, notamment l'ajout de l'immunisation contre la rougeole aux obligations vaccinales, la fixation à trois semaines à temps complet du stage infirmier ainsi que la précision des critères de départage en cas d'égalité entre candidats.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

4. Point Licence Portail Santé – *Information*

Rapporteur : David SIMARD

David SIMARD présente le projet national de réforme de l'accès aux études de santé. Il rappelle que le dispositif PASS/L.AS, mis en place en 2020-2021, fait l'objet d'une réforme en raison de sa complexité et d'un manque de lisibilité identifié au niveau national. Dans ce cadre, les ministères de tutelle prévoient la suppression des PASS et des L.AS au profit de la création d'une Licence Portail Santé (LPS), dont la mise en œuvre est envisagée à la rentrée 2027. Il précise toutefois que les textes réglementaires sont encore en attente de publication.

David SIMARD présente ensuite les grandes lignes du projet porté par l'UPEC. La future Licence Portail Santé serait organisée autour de trois blocs d'enseignements : un bloc santé assuré par la Faculté de Santé, un bloc disciplinaire porté par les autres composantes de l'université et un bloc transversal consacré notamment aux compétences psychosociales, à la découverte des métiers de la santé et à l'apprentissage de l'anglais.

Il indique que la mise en œuvre de cette réforme nécessite une étroite collaboration entre les différentes composantes de l'université, notamment pour définir les mentions disciplinaires proposées et leur répartition en crédits ECTS. Il précise également qu'un projet de création d'une licence de sciences biomédicales est à l'étude au sein de la Faculté de Santé.

Enfin, il souligne plusieurs contraintes associées à cette réforme, notamment la nécessité de diversifier les parcours disciplinaires, d'organiser une période transitoire durant laquelle les anciens et les nouveaux dispositifs coexisteront, d'adapter les maquettes pédagogiques et de coordonner les emplois du temps entre les différents blocs de formation.

III. Recherche

1. IMRB : Présentation de la Directrice et de l'équipe de Direction – *Information*

Rapporteur : Sophie LANONE

Sophie LANONE, directrice de l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale (IMRB), présente les activités et l'organisation de l'unité de recherche. Elle rappelle que l'IMRB constitue un centre de recherche pluridisciplinaire majeur, regroupant 17 équipes de recherche et près de 750 personnes, dont environ 320 chercheurs et enseignants-chercheurs, 226 personnels d'appui à la recherche, 120 doctorants et 50 post-doctorants.

Elle souligne la diversité des thématiques scientifiques développées au sein de l'institut, notamment dans les domaines des maladies cardiovasculaires, respiratoires, infectieuses, neurologiques, dermatologiques, du vieillissement, de l'immunologie, de l'oncologie et des maladies rares.

Elle indique que l'IMRB est implanté sur plusieurs sites, principalement sur le campus de la Faculté de Santé ainsi qu'au sein du Centre Hospitalier Henri-Mondor, de l'Hôpital Albert-Chenevier, de l'l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA) et de l'Établissement Français du Sang (EFS). Elle précise que l'institut dispose d'environ 16 000 m² d'espaces dédiés à la recherche, dont les deux tiers sont situés sur le campus de la Faculté de Santé.

La directrice présente également les principales plateformes technologiques et services communs mis à disposition des équipes de recherche. Ceux-ci couvrent notamment la génomique, l'imagerie cellulaire, la cytométrie, l'histopathologie, les modèles animaux, les biomarqueurs, la bioinformatique et les études en santé environnementale.

Enfin, Sophie LANONE expose l'organisation de la gouvernance de l'IMRB, fondée sur un conseil stratégique, un conseil de laboratoire, une équipe de direction et plusieurs groupes de travail thématiques consacrés notamment à l'intégrité scientifique, à la qualité de vie au travail, au développement durable, à la communication et à l'accompagnement des carrières.
Elle souligne que cette organisation vise à favoriser l'intelligence collective et le développement de projets scientifiques d'excellence.

IV. Ressources Humaines

1. RGE 2027 - *Vote*

Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Françoise BOTTEREL, Doyenne par Intérim présente les demandes de postes hospitalo-universitaires et universitaires au titre de l'année 2027.

Elle présente les propositions de demandes de création et de publication de postes hospitalo-universitaires et universitaires pour l'année 2027. Elle rappelle que ces demandes s'inscrivent dans la stratégie de développement des activités d'enseignement, de recherche et de soins de la Faculté de Santé.

Elle expose les demandes de postes de professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH) dans les disciplines suivantes : chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, endocrinologie-diabète-nutrition, hépato-gastroentérologie, maladies infectieuses et tropicales et pédiatrie.

Puis elle présente également les demandes de postes de maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH) en anesthésie-réanimation et médecine péri-opératoire, cardiologie, chirurgie maxillo-faciale et stomatologie, hématologie biologique, oncologie-radiothérapie, physiologie et thérapeutique.

Par ailleurs, elle présente une demande de poste de PAST en maladies infectieuses et tropicales ainsi qu'une demande de poste de maître de conférences de la section 91 en kinésithérapie.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

2. Présentation des recrutements au 1er septembre 2026 (BIATSS et Enseignants) – *Information*

Rapporteur : Aurélie SITTER

Aurélie SITTER expose le bilan des recrutements et des promotions au sein de la Faculté de Santé pour l'année 2026.

Elle indique que la campagne 2026 permet le recrutement de 11 enseignants hospitalo-universitaires titulaires, dont six professeurs des universités-praticiens hospitaliers (PU-PH), quatre maîtres de conférences des universités-praticiens hospitaliers (MCU-PH) et un maître de conférences universitaire de médecine générale (MCU-MG). Elle souligne que ces recrutements résultent d'un processus de sélection s'étendant sur deux années.

Par ailleurs, deux praticiens hospitalo-universitaires (PHU) sont recrutés en 2026. La campagne comprend également le recrutement de personnels associés, avec deux postes de professeurs associés à mi-temps (PAST) et un poste de maître de conférences associé dans les disciplines de santé.

Concernant les enseignants-chercheurs, Aurélie SITTER présente le recrutement d'un maître de conférences en biochimie et biologie moléculaire dans le cadre de la campagne synchronisée 2026. Elle souligne la progression constante des effectifs d'enseignants-chercheurs au cours des dernières années et rappelle qu'au 1er septembre 2026, la faculté compte 29 enseignants-chercheurs titulaires.

Elle précise également que quatre postes d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) sont mobilisés pour l'année universitaire 2026-2027 et indique qu'aucune nouvelle nomination n'est enregistrée, les postes correspondant à des renouvellements.

S'agissant des chaires de professeur junior (CPJ), elle indique qu'aucun recrutement n'est réalisé cette année mais que deux procédures de titularisation sont prochainement attendues.

Aurélie SITTER présente ensuite le bilan des recrutements des personnels BIATSS depuis octobre 2025. Elle souligne qu'une vingtaine d'agents rejoignent les différents services de la faculté, notamment dans les domaines de la scolarité, de la formation, du numérique, des ressources humaines, de la communication, de la logistique et des services techniques. Elle mentionne également une promotion par concours au cours de l'année 2026.

Enfin, elle indique que le service des ressources humaines assure le suivi d'environ une trentaine de recrutements BIATSS depuis octobre 2025. Trois nouvelles arrivées sont prévues au mois

d'octobre 2026, dix recrutements supplémentaires sont programmés et l'arrivée d'une cinquantaine de chefs de clinique ou assistants est attendue au 1er novembre 2026.

V. Vie étudiante :

1. **Présentation des associations étudiantes** – *Information*

Rapporteurs : TUTORAT, AEMC, ACA, BDSMC, ACESO, TACTIC

- **Tutorat :**

Lisa De Almeida, présidente du Tutorat Santé Paris XII, présente les activités de l'association étudiante et son rôle dans l'accompagnement des étudiants des parcours LSPS et LAS. Elle rappelle que le tutorat est une association issue d'initiatives étudiantes, présente dans l'ensemble des facultés de santé et soutenue par l'université ainsi que par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur.

Elle indique que l'association s'appuie sur un bureau composé de 21 étudiants élus, sur un réseau de 150 tuteurs issus principalement des deuxièmes et troisièmes années de médecine, ainsi que sur 1 609 adhérents inscrits dans les différentes années de LSPS et LAS.

Elle présente ensuite les principales missions du tutorat, qui comprennent notamment l'organisation d'enseignements dirigés, d'épreuves blanches, d'oraux blancs, de pré-rentrées, d'actions de parrainage, de permanences de bien-être en partenariat avec le service de santé universitaire, ainsi que des actions d'orientation et de réorientation des étudiants.

Elle souligne également plusieurs actions marquantes conduites au cours de l'année, parmi lesquelles la diffusion de guides destinés aux étudiants LSPS et LAS, le développement du dispositif de parrainage ayant bénéficié à 606 étudiants grâce à l'implication de 202 parrains bénévoles, ainsi que l'organisation de la troisième Journée d'Intégration et de Formation des tuteurs. Elle précise que de nouveaux dispositifs sont mis en place en 2026, notamment des enseignements dirigés et des épreuves blanches destinés aux étudiants de deuxième année.

Enfin, elle présente les projets à venir de l'association, parmi lesquels le renforcement du suivi personnalisé des étudiants, l'organisation de rencontres entre parrains et filleuls, la participation à des congrès nationaux, la tenue de l'assemblée générale de mi-mandat ainsi que l'organisation, en 2027, d'une Journée d'Immersion en Santé et des Journées Portes Ouvertes.

- **AEMC :**

Les représentants de l'Association des Étudiants en Médecine Cristoliens (AEMC) présentent les principaux projets de l'association pour l'année universitaire 2026-2027. Ils rappellent que l'association mène des actions dans plusieurs domaines visant à accompagner les étudiants tout au long de leur parcours universitaire.

Concernant le pôle Angels, l'association indique poursuivre ses actions de soutien et d'accompagnement des étudiants en situation de mal-être, notamment par l'écoute, l'orientation vers les structures adaptées et l'organisation de formations « Trusted People ». Des actions de prévention et de sensibilisation aux discriminations, aux violences et aux comportements inappropriés sont également prévues.

Le pôle Reprez présente ses missions de représentation des étudiants en médecine de l'UPEC aux niveaux local et national. À ce titre, l'association participe aux congrès nationaux, recueille régulièrement l'avis des étudiants par le biais de consultations et organise des formations afin d'accompagner les étudiants dans leur engagement universitaire et associatif.

Le pôle Échange expose ses projets d'échanges nationaux et internationaux destinés aux étudiants en médecine. Ces initiatives visent à favoriser les rencontres, le partage d'expériences, la découverte des pratiques médicales à l'étranger ainsi que l'ouverture culturelle.

Enfin, le pôle Presse présente ses actions de communication, notamment la publication de L'Instant Cristolien, la réalisation d'un annuaire de promotion

(Yearbook) et l'élaboration du Guide du P2, destiné à accompagner les étudiants dans leur entrée en deuxième année de médecine.

- **ACA :**

Les représentants de l'Association Cristolienne des Arts (ACA) présentent les missions et activités de l'association, dédiée à la promotion de la vie culturelle et artistique au sein de la Faculté de Santé. Ils indiquent que l'association est animée par des étudiants investis dans différents pôles, notamment le cinéma, les jeux de société, la musique, le théâtre, le DJing, la photographie, la danse et d'autres pratiques artistiques.

Ils précisent que l'association organise chaque semaine diverses activités culturelles et artistiques ouvertes aux étudiants adhérents, dans le but de favoriser les échanges, la créativité et l'épanouissement personnel.

Les représentants rappellent que les objectifs de l'association sont de rendre l'art accessible à tous, de permettre à chacun de s'exprimer librement et de contribuer à la création d'un environnement bienveillant et enrichissant pour les étudiants. Ils soulignent également la volonté de l'association de participer à la valorisation et à la mémoire de la vie universitaire.

- **BDSMC :**

Les représentants du Bureau des Sports des Médecins Cristoliens (BDSMC) présentent les activités de l'association, dont les missions principales reposent sur l'organisation de cours de sport hebdomadaires et d'événements sportifs destinés aux étudiants de la faculté.

Ils indiquent que l'association propose de nombreuses disciplines sportives accessibles aux étudiants, dans un objectif de pratique régulière et conviviale. Ces activités permettent à chacun de pratiquer un sport dans un cadre détendu tout en offrant, pour les étudiants qui le souhaitent, la possibilité de participer à des compétitions universitaires.

Les représentants du BDSMC rappellent également l'implication de l'association dans le Prix Inter Médecine de Paris (PIMP), compétition réunissant les facultés de médecine franciliennes autour de différentes épreuves sportives.

Par ailleurs, l'association organise tout au long de l'année divers événements sportifs favorisant la participation des étudiants et l'animation de la vie de campus.

Enfin, les représentants du BDSMC soulignent que leurs actions visent à faciliter l'accès à la pratique sportive, à renforcer la cohésion et l'esprit de camaraderie entre les étudiants et à promouvoir le rayonnement de la faculté lors des compétitions interuniversitaires.

- **ACESO :**

Les représentants de l'ACESO présentent les activités de l'association, dont l'objectif est de développer des projets solidaires, de renforcer les initiatives existantes et de sensibiliser les étudiants aux enjeux de santé globale.

Ils exposent les principaux projets prévus pour l'année universitaire 2026-2027. Parmi les nouvelles actions envisagées figurent l'organisation d'une course solidaire dans le cadre d'Octobre Rose en partenariat avec le Bureau des Sports, le développement d'un pôle dédié à la lutte contre la précarité étudiante à travers la mise en place de paniers d'urgence,

ainsi que des actions de sensibilisation à la santé mentale, notamment par la création d'une brochure d'information et l'organisation de ciné-débats en collaboration avec l'ACA.

Les représentants de l'association indiquent également que plusieurs projets sont reconduits au cours de l'année, parmi lesquels le Défi Curie, les actions auprès des jeunes patients du CHIC, les opérations de nettoyage citoyen (Cleanwalk), les distributions de paniers bios, les maraudes solidaires, la tombola du Téléthon, les actions menées dans le cadre de la Journée

internationale des droits de l'enfant, du Mois sans tabac, de la Journée internationale des droits des femmes, ainsi que les campagnes Movember et Flowers Days.

- **TACTIC :**

Les représentants de l'association TACTIC, présidée par Jimmy Xia et Juliette Koziarek, présentent les activités et projets de l'association, dont la mission est d'accompagner les étudiants en médecine tout au long de leur cursus et de favoriser leur réussite universitaire.

Ils indiquent que l'association est structurée autour de plusieurs pôles dédiés à l'accompagnement pédagogique et professionnel des étudiants : DFGSM, Épreuves Pédagogiques Numériques (EPN), ECOS, perspectives professionnelles, stages (« Gélules ») et doubles cursus.

Les représentants présentent les actions du pôle DFGSM, qui comprennent notamment la réalisation d'un guide de sémiologie, l'organisation de cours assurés par des externes, la mise en place d'un système de parrainage ainsi que diverses actions pédagogiques telles que des ateliers de suture et des demi-gardes.

Ils exposent ensuite les missions du pôle EPN, consacré à l'organisation d'épreuves blanches sur la plateforme UNESS et au développement d'une base de données de ressources paracliniques destinée aux étudiants.

Concernant le pôle ECOS, l'association prévoit l'organisation de sessions d'ECOS blancs pour l'ensemble des promotions ainsi que le renforcement de l'apprentissage des gestes techniques grâce à l'acquisition de matériel pédagogique adapté.

Les représentants présentent également le pôle Perspectives professionnelles, qui accompagne les étudiants dans leur réflexion sur leur projet professionnel au travers de témoignages d'internes, de groupes de soutien, d'actions d'orientation et de participation au forum des métiers.

Le pôle Gélules a pour objectif d'améliorer les conditions pédagogiques des stages, de favoriser le dialogue entre les terrains de stage et la faculté et de permettre le signalement des éventuelles difficultés rencontrées par les étudiants.

Enfin, le pôle Double cursus accompagne les étudiants souhaitant s'engager dans des parcours associant médecine et recherche. Les actions proposées comprennent la réalisation d'un guide dédié, la présentation des différents parcours existants, l'aide à la constitution des dossiers de candidature ainsi que la mise en place d'un dispositif de parrainage

La Doyenne de la Faculté de Santé par Intérim
Françoise BOTTEREL

La Doyenne de la Faculté de Santé par Intérim
Françoise BOTTEREL

